



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 11458

Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur le coût croissant que représente la part du logement dans le budget des Français. Ainsi, selon l'INSEE, cette part s'élève actuellement à 25 % du budget des ménages, contre 20 % il y a cinq ans. Cette regrettable hausse s'explique notamment par l'envolée du prix des loyers ainsi que par celle des prix de l'immobilier à la vente. Alors qu'aucune mesure n'a été prise pour les locataires, il lui demande de bien vouloir lui préciser si elle entend opter pour un moratoire sur le prix des loyers et souhaiterait savoir ce qu'elle compte faire pour imposer un meilleur encadrement du prix des loyers et de la vente des biens immobiliers.

Texte de la réponse

Conformément aux annonces du Président de la République, deux mesures importantes en faveur du pouvoir d'achat des locataires sont mises en application depuis le 1er janvier 2008 : un nouvel indice de référence des loyers des baux d'habitation qui correspond à la moyenne, sur douze derniers mois, de l'évolution des prix à la consommation hors loyers et hors tabac ; une réduction à un mois de loyer au lieu de deux précédemment le montant maximal du dépôt de garantie exigible par les bailleurs. Dans l'attente de l'appréciation de l'effet de ces nouvelles dispositions, le Gouvernement n'envisage pas d'introduire un moratoire sur le prix des loyers et d'encadrer le prix des loyers et de la vente des biens immobiliers.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Cuvillier](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11458

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 2007, page 7395

Réponse publiée le : 21 octobre 2008, page 9035